

RAPPEL :

Arbitrage : Il est rappelé qu'à chaque rencontre, chaque équipe est tenue de fournir un arbitre (toutefois un accord préalable peut être trouvé entre les 2 équipes).

Amendes :

Forfait général d'une équipe	30 €
Forfait pour un match	10 €
Forfait non déclaré	30 €
+ paiement intégral des frais d'arbitrage et de transport de l'équipe adverse	
Retard de communication d'un résultat	10 €
Résultat non communiqué	10 €
Report d'un match non averti	10 €

Feuilles de matchs : à télécharger sur le site : <http://www.ugselpdl.fr/>

Chaque équipe doit se présenter sur le terrain avec une feuille de match et des licences en règle (signature du Chef d'Établissement, tampon, photo et certificat médical si surclassement)

L'équipe vainqueur doit obligatoirement envoyer le **résultat au secrétariat territorial le mercredi soir ou le jeudi matin au plus tard** par mail : ugselp@gmail.com.

Dans tous les cas, la feuille de match doit être envoyée au secrétariat territorial et remplie correctement (sans oublier la date, le lieu et le nom du manager).

L'équipe vainqueur ne transmettant pas son résultat avant le jeudi 12 h 00 sera soumise à une amende de 10 €.

Report :

Il est tout à fait exceptionnel. La demande doit être formulée par écrit à l'UGSEL territoriale et l'établissement doit obtenir l'accord par écrit de l'équipe adverse. Si le report demandé entraîne l'impossibilité de jouer par la suite, l'équipe ayant demandé le report sera déclarée perdante.

Forfait :

Tout forfait entraîne l'obligation d'avertir l'équipe ou les équipes adverse(s), ainsi que le secrétariat organisateur et le **secrétariat territorial**. La date limite est la veille avant 12 h 00.

Le premier nommé reçoit :

FOOT C1G

Poule 1

Notre Dame REZÉ
St Joseph CHATEAUBRIANT
Bourg Chevreau SEGRÉ

Poule 2

Pouillé LES PONTS DE CÉ
Dom Sortais BEAUPREAU
ND Roc LA ROCHE/YON

8-nov-23

Poule 1	St Joseph CHATEAUBRIANT			Bourg Chevreau SEGRÉ
	Notre Dame REZÉ	Exempt		
Poule 2	Dom Sortais BEAUPREAU			ND Roc LA ROCHE/YON
	Pouillé LES PONTS DE CÉ	Exempt		

22-nov-23

Poule 1	Notre Dame REZÉ			St Joseph CHATEAUBRIANT
	Bourg Chevreau SEGRÉ	Exempt		
Poule 2	Pouillé LES PONTS DE CÉ			Dom Sortais BEAUPREAU
	ND Roc LA ROCHE/YON	Exempt		



6-déc-23

Poule 1	Bourg Chevreau SEGRÉ			Notre Dame REZÉ
	St Joseph CHATEAUBRIANT	Exempt		
Poule 2	ND Roc LA ROCHE/YON			Pouillé LES PONTS DE CÉ
	Dom Sortais BEAUPREAU	Exempt		

20-déc-23

A	2è de la poule 1			3è de la poule 2
B	2è de la poule 2			3è de la poule 1

17-janv-24 **1/2 finales :**

C	1er de la poule 1			Vainqueur du match B
D	1er de la poule 2			Vainqueur du match A

31-janv-24 **Finale : lieu à déterminer**

Vainqueur du match C			Vainqueur du match D
----------------------	--	--	----------------------

Pas de lieu pour le National pour le moment.

FOOT MG

Poule 1

St Joseph CHATEAUBRIANT
St Joseph SEGRÉ
Jean Yole LES HERBIERS
Puy Chabot LE POIRÉ/VIE

Poule 2

St Louis SAUMUR
Notre Dame BAUGÉ
Notre Dame LA FERTÉ
St JB de la salle TÉLOCHÉ

8-nov-23

Poule 1	St Joseph SEGRÉ			Puy Chabot LE POIRÉ/VIE
	St Joseph CHATEAUBRIANT			Jean Yole LES HERBIERS
Poule 2	St JB de la salle TÉLOCHÉ			Notre Dame LA FERTÉ
	St Louis SAUMUR			Notre Dame BAUGÉ

13-déc-23

Poule 1	Puy Chabot LE POIRÉ/VIE			St Joseph CHATEAUBRIANT
	Jean Yole LES HERBIERS			St Joseph SEGRÉ
Poule 2	Notre Dame LA FERTÉ			St Louis SAUMUR
	St JB de la salle TÉLOCHÉ			Notre Dame BAUGÉ

10-janv-24

Poule 1	Jean Yole LES HERBIERS			Puy Chabot LE POIRÉ/VIE
	St Joseph SEGRÉ			St Joseph CHATEAUBRIANT
Poule 2	St Louis SAUMUR			St JB de la salle TÉLOCHÉ
	Notre Dame LA FERTÉ			Notre Dame BAUGÉ

31-janv-24

A	2è de la poule 1			3è de la poule 2
B	2è de la poule 2			3è de la poule 1

13-mars-24 **1/2 finales :**

C	1er de la poule 1			Vainqueur du match B
D	1er de la poule 2			Vainqueur du match A

27-mars-24 **Finale : lieu à déterminer**

Vainqueur du match C			Vainqueur du match D
----------------------	--	--	----------------------

Le National aura lieu du 15 au 17 mai 2024 à Chinon/Avoine (37).